



LE SNAPATSI RENCONTRE LES PERSONNELS SCIENTIFIQUES PARISIENS

Claire COUYOUMDJIAN, secrétaire nationale adjointe chargée des scientifiques, rencontrait le 25 octobre les personnels parisiens, en présence de Pascale PINEAU et Corinne RIVIERE du bureau zonal de Paris, et de nos représentants locaux au SRIJ de Paris, Sylvie PEREIRA et Joël MACHECLERC.

Nous avons rappelé l'organisation de notre syndicat, une filière scientifique animée par des scientifiques, et des bureaux zonaux chargés d'un contact de proximité avec les agents des trois filières scientifiques, administratives et techniques.

Nous avons évoqué notre récent congrès et présenté la stratégie retenue pour les scientifiques. Durant les quatre prochaines années, nos efforts porteront sur :

- La création d'un statut adapté : statut dérogatoire prenant en compte les contraintes horaires de nos métiers et l'exposition à des risques particuliers ; statut nécessaire pour négocier une revalorisation indiciaire et un classement dans la catégorie active du code des pensions
- Le développement de la formation initiale et continue et la création de formations diplômantes
- L'amélioration des conditions de travail, l'adaptation des locaux, la meilleure prise en charge des risques psycho sociaux, la prise en compte de l'âge (et du vieillissement) des personnels de terrain, et la création d'un CHSCT IJ (comité hygiène et sécurité et condition de travail spécifique à la filière IJ)

Nous avons rappelé nos moyens d'action :

- en CAP, pour le **soutien individuel** des personnels. Il faut, à ce sujet informer nos collègues que la mutation dérogatoire est en cours de réforme, et ne peut aujourd'hui être obtenue que sur des postes ouverts.
- en comité technique, comité hygiène et sécurité, et réunions avec l'administration pour la **défense de l'intérêt collectif**

Nous avons fait le point sur les grands dossiers intéressant les scientifiques :

Le statutaire

L'administration a évolué ; une meilleure compréhension est apparue chez certains hauts fonctionnaires de la DGPN et de la fonction publique au sujet de la nécessité de créer un statut dérogatoire pour les scientifiques PN. Toutefois, aucune discussion n'est en cours actuellement sur le sujet, ce que nous regrettons.

Les missions

Des fiches emploi ont été intégrées au RIME (répertoire interministériel des métiers de l'Etat). Deux fiches : « chargé d'investigation PTS » et « responsable d'investigation PTS ». Il est à noter que ces deux fiches mentionnent parmi les contraintes particulières du métier la disponibilité 24/24 et l'utilisation de produits toxiques. Des contraintes devenues donc officielles, et qui nous serviront d'autant plus facilement d'arguments dans nos revendications.

L'indemnitaire

L'administration s'était engagée à revaloriser sur trois ans nos indemnités par une enveloppe de 800 000 euros par an. Le paiement pour 2012 a été reporté en 2013. Nous avons questionné l'administration pour savoir s'il s'agissait d'un retard de paiement de la revalorisation 2012 ou d'une annulation de la revalorisation 2012 avec report sur 2013. Nous attendons des explications. Cette mesure financière avait été décidée. Elle doit être appliquée. L'administration doit tenir ses engagements.

PFR

La prime de fonctions et de résultats doit être mise en place dans la filière scientifique. Rappelons qu'à l'heure actuelle elle n'existe que pour les attachés. Nous souhaitons que dans un premier temps au moins, elle ne concerne pas les ASPTS, qui ont moins de facilité à discuter de leurs objectifs avec leur hiérarchie.

Nous rappelons que cette prime sera très étroitement liée au nouvel entretien professionnel (qui remplace la notation). Les agents devront être très vigilants sur les objectifs qui leur seront fixés à l'occasion de cet entretien et les appréciations de leur hiérarchie.

La mise en place de ce nouvel entretien professionnel est prévue pour l'année prochaine. Des réunions préparatoires sont en cours à la DRCPN.

NES

Le nouvel espace statutaire de la catégorie B concerne les techniciens. Les propositions de l'administration n'ont pas été acceptées par les organisations syndicales. Aucune contre proposition n'a été faite par l'administration qui a suspendu les réunions sur ce sujet.

Nous souhaitons que nos demandes de mise en place d'une grille spécifique adaptée aux missions des personnels soient prises en compte. La grille proposée jusqu'à présent, calquée sur la grille des techniciens hospitaliers, n'est pas adaptée au corps des techniciens PTS.

Habillement

Un compte à points a été mis en place en complément de l'attribution d'un premier vestiaire aux personnels affectés en IJ, balistique et Incendies Explosifs. Nous souhaitons que la liste des effets à disposition des scientifiques soit élargie à des vêtements de protection (combinaison, gants, blouson chaud...). Nous interpellons la DRCPN dans les prochains jours à ce sujet.

Formation

De nouvelles assises de la formation au sein de la Police Nationale sont actuellement prévues pour le début de l'année prochaine. Nous avons participé à une première réunion préparatoire récemment en présence du DRCPN. Nous avons fait valoir nos revendications : augmentation du volume horaire de formation, création d'une formation initiale préalable à l'affectation des agents, création de titres et diplômes, extension des partenariats avec les universités

Recrutement

Nous attendons les annonces de l'administration qui nous convie à une réunion sur la réforme du recrutement le mois prochain. Notre revendication principale porte sur la création d'un concours d'ingénieur IJ pour permettre un déroulement de carrière complet des agents spécialistes dans ce

domaine. Nous sommes conscients qu'un effort similaire devra être mené pour permettre une progression des agents dans la filière ITT.

Conditions de travail

Nous avons rappelé que les fonctionnaires ne doivent pas attendre l'aggravation et la dégradation de leurs conditions de travail pour se faire entendre. Face à des problèmes (missions indues, mauvaises conditions matérielles, stress majeur...), les agents ont la possibilité de nous informer mais aussi de demander une visite médicale à la médecine de prévention.

Nous agissons régulièrement pour défendre les intérêts des personnels sur ces sujets là, en rencontrant les chefs de service et rédigeant des courriers aux directions... nous continuerons ce travail de fond.

En Conclusion, nous avons eu comme à chaque fois beaucoup de plaisir à rencontrer nos collègues pour échanger autour de notre métier.

Nous rappelons à tous les scientifiques qu'ils peuvent nous joindre sur l'adresse suivante : snapatsi.pts@gmail.com